

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 BORDEREAU DE VERSEMENT

La réforme du versement de la taxe d'apprentissage vous permet de nous aider à la modernisation de nos infrastructures et à répondre au défi de l'enseignement professionnel. La SEGPA du collège Du Bellay est une section d'enseignement accueillant des élèves de 11 à 16 ans dans le but de s'orienter vers une formation qualifiante. Pour cela, elle met à disposition des élèves des plateaux techniques dédiés aux métiers :

- de l'Hygiène, de l'Alimentation et des Services en milieu familial et collectif
- de l'Habitat

L'évolution constante des équipements des ateliers est financée en partie par la taxe d'apprentissage. C'est pourquoi nous vous sollicitons.

VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale :
N° SIRET :
Adresse :
Code postal / Ville :

Signature et Cachet de l'entreprise:

Contact:
Fonction:
Tél:
Mail:

VOTRE VERSEMENT

Montant reversé :€

Mode de paiement :

- par chèque à l'ordre de : Agent comptable du collège Joachim du Bellay
- par Virement en date du
Mentionner TA 2021 + nom de votre entreprise dans le libellé de votre virement

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE



PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant nationale de compte bancaire - RIB						
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation		
10071	49000	00001000512	59	TPANGERS		

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
						BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1007	1490	0000	0010	0051	259	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

COLLEGE JOACHIM BELLAY

Contact collège:

Nathalie FROUIN, Directrice adjointe chargée de SEGPA
Anne-Marie GEORGET, Adjointe Gestionnaire collège Joachim du Bellay
Tél: 02.41.62.37.39